

Bulletin communal no. 2/2023 Avis au public

Primes d'encouragement pour élèves et étudiants

Le Conseil communal a décidé dans sa séance du 27 mars 2023 d'adopter des primes d'encouragement/de mérite pour élèves et étudiants comme indiquées ci-dessous à partir de l'années scolaire 2022/2023.

Prime d'encouragement pour élèves

Les élèves, qui ont leur domicile dans la commune de Waldbillig depuis le 15 septembre de l'année pour laquelle la prime est demandée et qui fréquentent les classes supérieures des écoles de l'enseignement secondaire classique ou de l'enseignement secondaire général - − 3° à 2° - reconnues comme telles par l'État pourront bénéficier de la part de la Commune de Waldbillig d'une **prime** d'encouragement de 150€, s'ils ont passé avec succès l'année scolaire.

Aucune prime d'encouragement n'est allouée à un élève ayant subi un échec, ayant redoublé sa classe ou ayant, lors d'un changement d'établissement à la fin de l'année scolaire, opté pour une classe du même niveau d'études.

Les élèves ayant réussi à la classe finale du cycle d'études secondaires, secondaires techniques ou professionnelles, récompensé par l'obtention d'un diplôme (1ière, 13ième, 14ième paramédicale ou équivalent), bénéficieront d'une prime de mérite de 400 €.

Les demandes en obtention de la prime sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins pour le 30 septembre au plus tard de l'année scolaire révolue.

Prime d'encouragement pour études universitaires ou supérieures

Les étudiants qui ont leur domicile dans la commune de Waldbillig et qui effectuent des études universitaires ou supérieures pourront bénéficier de la part de la commune de Waldbillig d'une prime de mérite de 900€ pour l'obtention du diplôme de bachelor, pour le brevet de technicien supérieur et le brevet de maîtrise et de 1.000€ pour l'obtention du diplôme de master et du diplôme de doctorat.

Ces études peuvent avoir lieu au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Les demandes en obtention de la prime sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins au plus tard 6 mois après l'obtention du diplôme.

Critères en obtention d'une prime d'encouragement

Les demandes en obtention de la prime sont à introduire dans les délais mentionnés sur papier libre, les demandes par mail ne sont pas acceptées. Les demandes incomplètes et hors délai ne sont pas prises en considération.

En cas de fraude ou tentative de fraude par des déclarations inexactes, le bénéficiaire est tenu de rembourser intégralement le montant lui accordé. Il perd en outre son droit ultérieur à une prime d'encouragement.

Les formulaires de demande sont téléchargeables sur le site internet de la commune sous www.waldbillig.lu.

1, rue André Hentges L-7680 Waldbillig

es Tél. (+352) 83 72 87 Fax (+352) 83 77 89 gemeng@waldbillig.lu

www.waldbillig.lu



Demande en obtention d'une prime d'encouragement pour élèves

Prime allouée conformément à la décision du conseil communal du 27 mars 2023

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Nom et prénom de l'élève :	
Matricule :	
Nom et prénom du père,	
de la mère ou du tuteur	
(pour élèves mineurs) :	
Adresse :	
N° de téléphone :	
Coordonnées bancaires :	
Banque:	
No de compte IBAN :	
Titulaire du compte :	
Établissement scolaire fréquenté :	
Classe:	
Diplôme obtenu :	
(1 ^{ère} , 13 ^{ième} , 14 ^{ième} paramédicale ou équivalent)	
, le2023	
Signature du requérant	
Pièces requises à joindre à la demande	
- Copie du bulletin du dernier trimestre de l'a	nnée scolaire, ou bien
- Copie du diplôme obtenu	
Réservé à l'administration communale	
Date d'entrée Demande complète () oui () non→ renvoyée le :	
Prime accordée : () oui → montant de :	
() non \rightarrow motif du refus :	
Vu et certifié exacte	
Waldbillig, le Signature :	

1, rue André Hentges L-7680 Waldbillig Tél. (+352) 83 72 87 Fax (+352) 83 77 89 gemeng@waldbillig.lu

www.waldbillig.lu



Demande en obtention d'une prime d'encouragement pour études universitaires ou supérieures

Prime allouée conformément à la décision du conseil communal du 27 mars 2023

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Nom et prénom de l'étudiant :		
Matricule :		
Adresse :		
N° de téléphone :		
Adresse e-mail :		
Coordonnées bancaires :		
Banque :		
No de compte IBAN :		
Titulaire du compte :		
Diplôme obtenu :		
, le2	023	
Signature du requérant		
Pièce requise à joindre à la demande		
- Copie du diplôme obtenu		
Réservé à l'administration communale		
	complète () oui () non→ renvoyée le :	
Prime accordée : () oui → montant de :		
() non \rightarrow motif du refus : Vu et certifié exacte		
Waldbillig, le Signatur	e :	
	e:	

1, rue André Hentges Tél. (+352) 83 72 87 gemeng@waldbillig.lu L-7680 Waldbillig Fax (+352) 83 77 89

www.waldbillig.lu



Nouveaux lieux de célébration de mariages

Sur base de la loi du 8 juin 2022, les communes sont dorénavant autorisées de définir, outre la maison communale d'autres lieux pour la célébration de mariages, ceci en présence de l'Officier de l'État civil de la commune.

Dans sa séance du 27 mars 2023, le conseil communal vient de fixer comme lieux de célébration de mariages, outre la maison communale, les trois lieux suivants :

Le « Veräinsbau » à Christnach, sis coin rue Hierheck/Fielserstrooss, La cafétéria sise à Waldbillig, rue A Kilker, à côté de l'école fondamentale, Le site de la « Heringer Millen » sis à Mullerthal.

Ces cérémonies peuvent avoir lieu sur demande auprès de l'agent communal en charge de l'État civil. La date et l'heure des cérémonies sont fixées en coordination avec l'Officier de l'État civil responsable et dépendent de la disponibilité des lieux.

Les agents communaux en charge de l'État civil et du secrétariat de la commune restent à votre disposition pour toute question y relative.



Cafeteria zu Waldbëlleg



Kärespäicher am Mëllerdall



Veräinsbau zu Chrëschtnech





AVIS AU PUBLIC

Approbation du projet de modification ponctuelle de la partie écrite du PAP « quartier existant » de la Commune de Waldbillig

En exécution des dispositions de l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en date du 27 mars 2023, le conseil communal de la commune de Waldbillig a adopté le projet de modification ponctuelle du PAP « quartiers existants » de la commune de Waldbillig – Argumentaire Partie écrite élaboré par le bureau d'études Pact de Grevenmacher.

Mme la Ministre de l'Intérieur a constaté en date du 14 mars 2023 la conformité aux dispositions de l'article 30bis de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et informé Mme la bourgmestre que la procédure d'adoption peut être poursuivie suivant les termes des alinéas 7 et suivants de l'article 30bis précité.

La modification ponctuelle revêtant un caractère réglementaire est entrée en vigueur trois jours après la publication par voie d'affiche dans la commune du 6 avril 2023.

La version coordonnée du texte du 27.03.2023 est consultable sur le site internet <u>www.waldbillig.lu</u> sous la rubrique bâtisses.

PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER QUARTIERS EXISTANTS

Projet de modification ponctuelle

Version Coordonnée 27.03.2023



Partie écrite PAP QE

juillet 2016





Die TOUR du DUERF ist eine Klimaschutzkampagne in Form eines Wettbewerbs, bei dem es darum geht, möglichst viele Menschen (darunter die Lokalpolitiker:Innen) davon zu überzeugen, ihre Alltagswege klimafreundlich mit dem Fahrrad zurückzulegen.

So funktioniert es!

Gemeinden und Regionen melden sich ab Mai zur TOUR du DUERF an. Danach können sich ihre Einwohner einschreiben, sowie alle die dort arbeiten, zur Schule gehen oder in einem Verein aktiv sind. Vom 10.-31. September radeln sie in Teams möglichst viele Fahrradkilometer und geben sie auf www.tourduduerf.lu ein. So werden Teamvergleiche innerhalb der Gemeinde, aber auch Vergleiche zwischen den Gemeinden möglich. Die Teilnahme an der TOUR du DUERF ist für alle kostenlos.

Wer gewinnt?

Wir alle, den jeder Kilometer, der mit dem Fahrrad zurückgelegt wird, erspart der Umwelt klimaschädliches CO₂, Abgase und Lärm! 2022 wurden bei der TOUR du DUERF über 200.000 Kilometer geradelt, was einer Einsparung von 31 Tonnen CO₂ gegenüber dem PKW darstellt. Das Klima-Bündnis Lëtzebuerg und das Ministerium für Mobilität und öffentliche Arbeiten zeichnen im Rahmen der TOUR du DUERF die fahrradaktivsten Gemeinden aus Luxemburg aus. Vor Ort werden die besten Teams durch die teilnehmenden Gemeinden prämiert.

Machen Sie mit und melden jetzt ihre Familie, ihren Verein, ihre Schule oder ihre Firma als Team an – es können danach auch Unterteams gebildet werden, z.B. für verschiedene Klassen, Abteilungen oder Mannschaften!

www.tourduduerf.lu











Le TOUR du DUERF est une campagne pour le climat sous forme d'un concours entre communes et équipes. Le but est de sensibiliser un maximum de personnes – parmi eux les politiques locaux - à l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens.

Comment ça marche?

Les communes et régions s'enregistrent au TOUR du DUERF à partir de mai. Ensuite, leurs habitants peuvent s'inscrire, ainsi que tous ceux qui y travaillent, y vont à l'école ou y sont engagés dans une association. Regroupés en équipes, ils feront un maximum de km à vélo entre le 10 - 31 septembre et les encodent en ligne sous www.tourduduerf.eu. Ainsi, des classements entre équipes et entre communes peuvent être établis. La participation au TOUR du DUERF est gratuite.

Qui gagne?

Nous tous, car chaque kilomètre que nous parcourons à vélo est bon pour l'environnement, surtout en matière de pollution et bruit. Lors du TOUR du DUERF 2022, plus de 200.000 km à vélo équivalaient à une économie de 31 tonnes de CO_2 par rapport à la même distance parcourue en voiture. Klima-Bündnis Lëtzebuerg et le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics honorent les communes les plus véloactives pendant le TOUR du DUERF. Localement, les communes récompensent les meilleures équipes.

Participez et enregistrez dès maintenant votre famille, votre firme, votre école ou votre association comme équipe – vous avez aussi la possibilité de créer ensuite des sous-équipes, p.ex. pour différents services, classes ou divisions !

www.tourduduerf.lu















COVOITURAGE

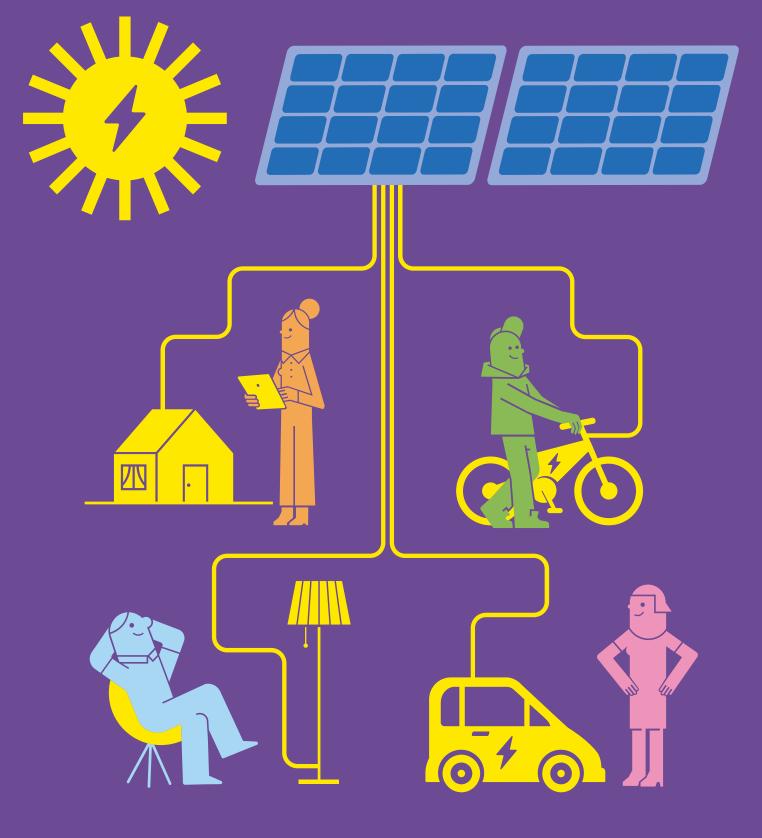
* Vinted



* Hopir



MOBILITÉ



Let the sunshine in.

Les subventions pour l'énergie solaire n'ont jamais été aussi intéressantes.

www.klima-agence.lu











